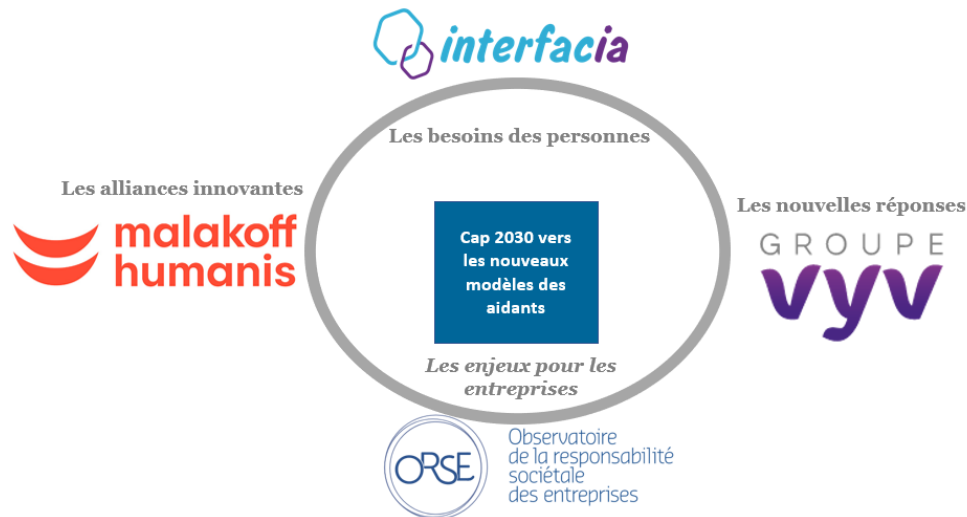


De nouveaux modèles pour les aidants (Juin 2022)

Le cycle de webinaires « Cap 2030 vers de nouveaux modèles » propose en 2022 une vision prospective de la diversité des chemins pour réussir l'Agenda 2030 des ODD. Focus sur les enseignements partagés sur les aidants le 16 juin dernier. Cette thématique correspond à un enjeu sociétal majeur, tant pour les personnes que pour les entreprises.



Après la transformation digitale, la transition énergétique, l'emploi et la santé, la 6^{ème} escale avait pour thème : « **Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers les nouveaux modèles des aidants !** ». Elle a réuni l'association Interfacia, le Groupe VYV, l'Orse et le groupe de protection sociale Malakoff Humanis.

Des enjeux systémiques

L'exposé des motifs a mis en perspective **les défis des aidants**. Le domaine des aidants met en valeur l'innovation associative et valorise l'articulation des complémentarités. Les travaux de recherche empirique ont investigué et capitalisé ce sujet depuis 2007, au travers de recherches-actions menées avec l'AFM, l'Association Française des Aidants, Reunica, AG2R La Mondiale, Generali, GPMA et Révélateurs de Richesses Immatérielles. En 2017, le [livre blanc de l'innovation associative](#), en a partagé des clés de lecture, comme la nécessaire articulation entre innovation sociale et innovation technologique. Au-delà de la compréhension du modèle de chaque organisation (entreprise, association ...), l'approche écosystémique analyse « l'alchimie » des interactions entre tous.

Parmi les 3 leviers des modèles socio-économiques – les richesses humaines, les financements et les alliances – les aidants nous invitent en priorité à mettre les richesses humaines et les fragilités au centre des questions socio-économiques ... au plus près des réalités de terrain.

Une vision croisée des solutions au travers de 4 points cardinaux

Besoins des salariés en situation d'aidance, nouvelles réponses pour appréhender la diversité des situations, enjeux pour les entreprises d'un management de l'aidance anticipé, alliances innovantes au plan national et territorial : le dialogue a illustré à la fois la capacité d'innovation de chacun des acteurs et la diversité des profils de l'écosystème des aidants.

Gabrielle GUEYE, Fondatrice de l'association **Interfacia**, a éclairé un **enjeu d'écoute des besoins des personnes** : *Comment articuler les besoins des salariés aidants et de leur écosystème employeur ?* Pour Interfacia, les aidants deviennent fragiles avec le temps ou si leur situation n'est pas prise en compte. Parmi les besoins clés des aidants figurent, en priorité, prendre soin du proche aidé, puis la simplification administrative, s'octroyer des temps de répit, et pouvoir mener une vie socio-professionnelle. Le management de l'aidance consiste à intégrer la situation des salariés aidants et des autres collaborateurs de l'écosystème de l'entreprise concernés.

Selon le baromètre « Aider et Travailler », publié en 2020 par Interfacia et ses partenaires, 50% des collègues et des managers travaillant avec un aidant sont impactés par l'aidance. Et 50% des aidants, qui aident leur conjoint ou leur enfant, peuvent entrer dans la logique de la double aidance avec l'avancée en âge de leurs parents. Une expérimentation menée à la Réunion, pour le groupe de protection sociale CRC et le Crédit Agricole, a confirmé la présence de 20% de salariés aidants, en moyenne, dans une cinquantaine d'entreprises mobilisées en période de Covid à ce sujet.

Thierry WEISHAUP, Chargé d'affaires publiques au **Groupe VYV**, 1^{er} Groupe de santé en France et second en Europe, a présenté l'**enjeu de nouvelles réponses à construire** : *Comment développer de nouveaux services adaptés aux besoins ?* Le Groupe VYV rassemble des mutuelles de santé, des établissements sanitaires et médico-sociaux et des logements sociaux.

Des réponses sont construites selon 4 axes majeurs de services : financier, avec le complément de rémunération à l'allocation journalière des aidants, versé par des mutuelles ; santé, avec la prévention (cf. outil d'accompagnement ICOPE de l'OMS¹ et des places réservées aux aidants en établissements médicalisés) ; social, pour éviter l'isolement et adapter le collectif (entreprise, voisinage ...) et les compétences, à valoriser et avec des formations aidants et aidés à mener en entreprise.

Le Groupe VYV a une approche de parcours, pour adapter l'offre d'accompagnement à l'étape de l'aidance, avec des solutions en partie technologiques, comme la téléassistance et l'assistance. Les nouvelles perspectives s'ouvrent à une articulation avec son écosystème, familial ou économique, en particulier.

Lydie RECORBET, Chargée de missions Engagement social & sociétal à l'**Orse**, a développé l'**enjeu des entreprises** : *Quels sont les enjeux et les bonnes pratiques pour les entreprises ?* Depuis 2014, l'Orse, en partenariat avec l'UNAF, sensibilise les entreprises au sujet des aidants via des publications mises à jour et a rendu en février 2022 un avis sur les salariés aidants à la plateforme nationale RSE de France Stratégies, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale sur les aidants.

Ce sujet complexe nous confronte à un enjeu démographique majeur : nous serons tous aidants, au cours de notre vie et de notre carrière professionnelle. Il nécessite d'être traité à la fois sur le plan humain, législatif (loi handicap et grand âge) et administratif. La loi sur le don de congés entre collègues du 9 mai 2014, étendue à la fonction publique et au grand âge, peut faire l'objet d'un don individuel ou collectif, à l'initiative de l'entreprise.

Ce sujet des salariés aidants constitue un outil de dialogue social dans l'entreprise. Elle peut activer des leviers en mobilisant son écosystème public, associatif et privé. Les accords de branches professionnels obligent à négocier sur les salariés aidants, mais sont peu utilisés en pratique.

Isabelle BLAEVOET, Directrice innovations sociales du groupe de protection sociale **Malakoff Humanis**, a témoigné sur l'**enjeu des alliances innovantes** : *Comment les alliances font-elles émerger de nouvelles solutions, au plus près des réalités de terrain ?* Malakoff Humanis assure une couverture d'assurance santé-prévoyance, et de retraite complémentaire, sur délégation de l'AGIRC-ARRCO.

¹ Icope est un programme de l'OMS de prévention de la perte d'autonomie. Il vise à prévenir l'entrée en dépendance de 15 millions de personnes dans le monde, dont 150 000 en France, grâce à des parcours de soins intégrés reposant sur une démarche de prévention structurée. En France, une expérimentation nationale de ce programme est mise en œuvre de 2022 à 2024. Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre de la stratégie gouvernementale « Vieillir en bonne santé ».

Ce groupe paritaire et mutualiste dispose d'un budget de 160 millions d'euros en action sociale pour accompagner des personnes fragiles. L'action sociale a 2 métiers : l'accompagnement des personnes et l'innovation sociale, au travers d'expérimentations et de partenariats, pour faire émerger des solutions, du territoire au national.

Avec l'appui de son réseau de référents ancrage territorial, la direction de l'innovation sociale met en place des alliances, de natures et d'enjeux différents, avec une diversité de structures. Ces alliances peuvent inspirer, avec l'apport de compétences et de savoir-faire pour répondre à des besoins identifiés, comme la coopération avec « Les talents d'Alphonse » pour créer des communautés de pairs aidants. Des alliances peuvent aussi s'intégrer dans des parcours, avec des opérateurs nationaux, comme Unis-Cité et Les Petits Frères des Pauvres pour fluidifier des parcours, en faisant émerger un référentiel national de plateforme de répit et les solutions locales de répit.

Ces alliances peuvent être multi-partites, avec un département, l'ARS ou un établissement. Elles peuvent être modélisées pour essaimer les solutions et les dupliquer ailleurs. L'incubation concerne des projets portés par des associations et des entreprises, et va s'ouvrir à des projets communs entre Malakoff Humanis et son partenaire. Sur le plan des compétences des aidants, le groupe a le projet de mettre en place une VAE pour reconnaître les compétences des aidants, en partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille.

Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat prospective a souligné **4 leviers majeurs pour accélérer le déploiement de solutions des aidants adaptées aux défis actuels** :

- **Valoriser les apports concrets de l'aidance,**
- Avoir une **approche systémique de l'aidance en RH** / gestion de carrière,
- Développer une **vision positive de l'aidance**, pour mieux détecter les aidants en entreprise,
- Développer **un cadre facilitateur des alliances d'intérêt général sur les territoires** (cf. [proposition de loi sur ce sujet déposée le 9 février 2021](#))

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à consulter [en replay](#) le webinaire « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers les nouveaux modèles des aidants ! »

Retrouvez l'ensemble des ressources de ce programme sur [la page dédiée](#) de la plateforme « Trajectoires socio-économiques ».